

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°7 Indemnités

n°7

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 août 1930

Numéro JO

n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro

31 janvier 1931

### TEXTE INTÉGRAL

Il est alloué à M. Robin, ingénieur adjoint du cadre local des travaux publics, en conformité de l'arrêté n° 544 du 27 août 1930, une indemnité forfaitaire mensuelle de 350 francs, pour usage, pour les besoins du service, de sa voiture automobile, pour compter du 26 décembre 1930.